



Fiche 5 : La parole et la construction d'un référentiel disciplinaire.

Contexte et utilité

Les règlements d'école ne règlent absolument rien en classe.

L'élève a besoin de vivre à l'intérieur d'un cadre bien défini, d'une structure sécurisante.

L'élève a besoin de faire sens autour de la règle. Il est possible de développer une discipline dans laquelle il peut s'engager. Le climat et les relations ne s'en porteront que mieux.

L'élève a des droits, mais aussi des devoirs. Il doit apprendre à assumer les conséquences de ses actes.

Construire un référentiel disciplinaire

1. Profiter des situations problématiques en classe pour lancer l'idée de l'élaboration d'une règle de vie. Toujours partir du vécu, pour se saisir ensemble du problème et imaginer et définir ensemble les solutions possibles. La situation problématique appartient au groupe.
2. Questionner, débattre, vérifier, argumenter autour du problème. Tout noter : au tableau, en groupes, permettre le foisonnement d'idées et d'avis.
3. Sélectionner ensemble et retenir l'essentiel pour formuler une règle (ce travail de synthèse, véritable travail d'expression et de lecture, est difficile mais formateur).
4. Formuler la règle :

. En utilisant le « je »	. En formulant positivement
. En employant le présent	. Avec une formulation courte
. En décrivant un comportement observable et mesurable.	. En évitant d'utiliser des adverbes peu précis

5. Trouver avec les élèves des conséquences agréables au respect de ces règles (le respect de règles peut donner accès à de nouveaux droits)
6. Trouver avec les élèves des conséquences désagréables pour faire respecter les règles de vie.
7. Ecrire ou faire écrire les règles, les afficher bien en vue des élèves afin qu'ils puissent s'y référer en cas de manquement. Attention, les règles ne sont pas immuables.

Et après ? Après cette construction commune ?

1. Prévoir des moments d'objectivation avec les élèves pour réajuster s'il y a lieu. Utiliser **conseils** et **débats**. Exemple, les élèves sont souvent très sévères avec eux-mêmes et ont tendance à exagérer les conséquences désagréables !
2. Privilégier aussi les périodes d'autoévaluation et évaluation responsable par le groupe. (Nous avons des outils à vous proposer en ce domaine, contactez-nous)
3. Eviter de garder un référentiel statique. Il doit suivre l'évolution et la dynamique du groupe. A chaque étape, il faut revoir et réaménager le cadre de référence. Vous devez pouvoir ôter des murs, les règles acquises, afficher les nouvelles. Vous devez pouvoir ressortir à tout moment une règle qui semblait acquise et enlevée de l'affichage.
4. Ne pas se contenter de le vivre verbalement avec les élèves. Le traduire par écrit, dessins, photos. Il peut même se traduire en contrat. (là aussi nous pouvons vous aider !)
5. Transposer cette « philosophie » et appliquer certains outils à la gestion de la discipline dans l'école.

Pour de plus amples renseignements, de l'aide ou des informations :
Contactez nous au 08.70.59.93.94 et ad93@occe.coop